

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 décembre 2023

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR LA TERRITORIALISATION ET LA FORMATION -
(N° 1930)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 62

présenté par
M. Neuder

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision du rôle des CTS.